



LE MAIRE



SBEP

DREAL PACA - SBEP		
Arrivée le :	N° :	
09 AVR. 2019	2019-44	
Unité(s) ou autre(s) service(s) :		
Pour attribution : UPE + D11m 05		

SCADE

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Corinne TOURASSE
Directrice Régionale
36 Boulevard des Dames
13002 MARSEILLE

Villeneuve-Loubet, le 27 mars 2019

Service : Direction Générale des Services.
Affaire suivie par : Directions Générale des Services
Référence : LL/EMM/OD/ER n° 19-059
Objet : Atterrissements embouchure du Loup

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le problème récurrent des atterrissements dans l'embouchure du Loup au droit des communes de Villeneuve-Loubet et Cagnes-sur-Mer.

L'embouchure du Loup est curée régulièrement avant la saison estivale. Un bouchon s'étant formé suite à la tempête des 29 et 30 octobre 2018, la commune a demandé à vos services d'intervenir et a sollicité à ce qu'une étude soit lancée auprès du Cabinet CEREG afin d'obtenir l'autorisation de dragage de l'embouchure du Loup. Le relais des interventions techniques ont été pris en charge par vos services et par le SMIAGE qui vous ont été transmis. Par la suite vous avez demandé une étude d'impact en complément du dossier de la loi sur l'eau et l'étude d'incidence Natura 2000.

A ce jour, nous restons dans l'attente des résultats, qui je l'espère, nous seront communiqués dans les meilleurs délais afin de pouvoir intervenir impérativement avant l'été.

Dans l'attente et vous en remerciant, je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Lionel LUCA
Maire de Villeneuve-Loubet
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sophia-Antipolis

